

Répertoire national des certifications professionnelles

DE - de manipulateur d'électroradiologie médicale

Active

N° de fiche

RNCP4858

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

Code(s) NSF :

- 331t : Diagnostic, prescription, application des soins

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participe directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, I.R.M) de la médecine nucléaire et des traitements (radiothérapie). Il a à la fois un rôle soignant et médico-technique du fait de l'utilisation de machines de haute technicité.

Compétences attestées :

.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI**Secteurs d'activités :**

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est au cœur des nouvelles technologies (IRM, médecine nucléaire etc...). Cette profession s'exerce uniquement à titre salarial au sein des établissements de santé (hôpitaux, cliniques) et dans des centres ou cabinets d'imagerie privés.

Type d'emplois accessibles :

Manipulateur d'électroradiologie médicale

Code(s) ROME :

- J1306 - Imagerie médicale

Références juridiques des réglementations d'activité :**VOIES D'ACCÈS**

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le préfet de région nomme, sur proposition du directeur régional des affaires sanitaires et sociales, après en avoir informé le médecin inspecteur régional de la santé ou son représentant, les différents membres du jury. Le jury de l'examen est présidé par le médecin inspecteur régional de la santé ou son représentant. Il comprend : « a) Le directeur et le directeur technique dans les instituts où le

			<p>directeur est un médecin, ou le directeur et le conseiller scientifique dans les instituts où le directeur est un manipulateur d'électroradiologie médicale ;</p> <p>« b) En nombre égal, d'une part, des médecins et des enseignants ayant des connaissances particulières dans chacune des matières contrôlées et, d'autre part, des professionnels, surveillants ou manipulateurs d'électroradiologie médicale en exercice ayant encadré des élèves en stage.</p> <p>« Si le nombre de candidats le justifie, le préfet de région peut augmenter le nombre des membres du jury, en respectant les proportions prévues pour le jury de base.</p>
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience		X	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Oui

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Arrêté du 31 août 2004 relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées aux candidats titulaires d'un diplôme extracomunautaire de manipulateur d'électroradiologie médicale sollicitant l'exercice de la profession en France en vue de la préparation du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret n° 67-540 du 26 juin 1967 modifié portant création du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie. Décret n° 73-809 du 4 août 1973 complétant le décret n° 67-540 du 26 juin 1967 portant création du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 1er août 1990 modifié relatif au programme des études préparatoires au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale Arrêté du 31 août 2004 relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées aux candidats titulaires d'un diplôme extracomunautaire de

manipulateur d'électroradiologie médicale sollicitant l'exercice de la profession en France en vue de la préparation du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale

Arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien.

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/6962>)